



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Saint-Martin-de-Queyrières

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Martin

Protection : classement

Arrêté : classement le 09/05/1914

Étendue de la protection : Eglise paroissiale : classement par arrêté du 9 mai 1914

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.